

R. v/ 6

Chers Parents

Je suis entièrement d'accord pour les mesures prises par toi pour le bureau. C'est d'ailleurs ce que nous avions décidé lors de mon séjour à Blirac.

En ce qui concerne mon salaire accord également sous condition que cela ne risque pas, légalement parlant bien entendu, d'enlever ma réindégnation future.

Sous cette réserve j'abandonne mon salaire à dater du 1^{er} Juillet.

J'avais d'ailleurs déjà envisagé cette possibilité depuis 1944, mais y avais renoncé alors surtout pour ne pas avoir l'air de donner une leçon à M. L. et autres.

Il faudrait aussi voir pour
Baudry une diminution. Deneuve
est plus ancien. Il ne peut être
question de renvoyer B. mais
après tout il ne fiche rien. A
ce propos, on pourrait supprimer
le bureau à Marseille. Il suffirait
de la plaque sur le domicile de B.
Qui en pensez tu?

Il ne peut être question de
trouver une activité nouvelle pour
la maison à l'heure actuelle.
Que font les autres?

Je viens de lire un très bel
article sur la suppression
nécessaire du profit. (y compris
actions et obligations, immorales
paraît-il). Et ce que les gens deviennent
fous? où est-ce que tout simplement
ils ne savent plus parler français

Car après tout ma sole par exemple est un
"profit" puisque je suis défrayé de tout. Mais on
la supprime !!? Au fond! au fond!

Baudens

P.

etc